

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2020

ANNULATION DU SECOND TOUR DES MUNICIPALES - (N° 3021)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL16

présenté par
M. Vuilletet, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 17, substituer à la première occurrence du mot :

« au »

les mots :

« lors du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.